



Comité d'éthique, de déontologie, de prévention et de traitement des conflits d'intérêts

Droit de réponse

à la suite de la parution de l'article « Coupes franches et volte-face: le tennis français sous Giudicelli », *Le Monde*, 25 mai 2008

Dans son édition datée du 25 mai 2018, le journal *Le Monde* a consacré un article au président de la FFT, intitulé : « Coupes franches et volte-face : le tennis français sous Giudicelli ». L'article, signé par Elisabeth Pineau, comprend le paragraphe suivant, qui met en cause le Comité d'éthique de la FFT :

« En interne, toute voix dissonante est muselée, et les rappels à l'ordre ne sont pas rares, la présidence invoquant l'article 16, soit l'« obligation de discrétion » à laquelle sont tenus les salariés. **C'est parfois le comité d'éthique qui s'en charge auprès des – rares – impudents** ».

Cette phrase sous-entend que le Comité d'éthique, inféodé à la présidence de la FFT, ferait taire toute critique au sein de la fédération.

De telles insinuations sont inacceptables parce que complètement fausses. Le Comité d'éthique agit en toute indépendance par rapport à la présidence comme à toute autre instance de la FFT. La consultation des avis du Comité, librement accessibles sur le site de la fédération, suffirait à s'en convaincre (<http://www.fft.fr/la-federation/comite-dethique/documents>).

Dans son avis 2018/R/4 auquel l'article fait implicitement référence, le Comité d'éthique a reconnu expressément que « des dirigeants fédéraux peuvent, sans porter atteinte à l'éthique et à la déontologie, émettre publiquement des critiques à l'égard des instances fédérales ». Cette liberté n'inclut pas, en revanche, celle de « formuler de graves accusations livrées sans aucun élément pour les soutenir ». De ce point de vue, les propos lapidaires du *Monde* sur le Comité d'éthique s'avèrent pour le moins critiquables.

Le 28 mai 2018

Pour le Comité d'éthique,

Le Président,

Pr. Franck Latty



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

Stade Roland-Garros – 2, avenue Gordon-Bennett – 75016 PARIS
Tél : +33 (0) 1 47 43 48 00 – Fax : +33 (0) 1 47 43 04 94 – www.fft.fr